



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

RECRUTE

**Sage-Femme
(H/F)
1 Poste contractuel
POLE FEMME-ENFANT**

FICHE DE POSTE ANNEXEE

Personnes à contacter :

Marion BELLET
Sage-Femme Coordinatrice
Poste 1325
marion.bellet@ch-vichy.fr

Candidatures à :

Centre Hospitalier de Vichy
Direction des Ressources Humaines et des Relations Sociales
BP. 2757
03207 VICHY CEDEX
☎ 04 70 97 35 16

Mail : francoise.peronneau@ch-vichy.fr



CENTRE HOSPITALIER DE VICHY

FICHE DE POSTE

Sage-femme Gynécologie obstétrique



Année 2019

CENTRE HOSPITALIER DE VICHY
Service Formation - GPMC
Mme CAVELIER Marilyn ☎ 34.26

FICHE DE POSTE

Référence informatique n° : GYNECO_SAFE_001

Intitulé : **Sage-femme Gynécologie obstétrique**

Métier : **Sage-femme**

Affectation :

Pôle : **Femme-Enfant**

Service : **Gynécologie obstétrique**

Diplôme ou niveau requis

Diplôme d'état de Sage-femme délivré par l'UFR de médecine

Catégorie A de la fonction publique hospitalière

La sage-femme doit être inscrite à l'Ordre des sages-femmes

Poste polyvalent A forte spécificité

Positionnement dans l'organigramme

Autorités hiérarchiques

- Cadre sage-femme
- Cadre supérieur sage-femme
- Directeur des affaires médicales
- Médecin Chef de pôle

Liaisons fonctionnelles

- Les gynécologues-obstétriciens
- Les anesthésistes pour le suivi en collaboration avec l'obstétricien pour la péridurale et la réanimation.
- Les pédiatres pour la réanimation et la prise en charge des nouveau-nés
- Les infirmières puéricultrices
- Les AS AP, ASHQ
- Les assistantes sociales pour les problèmes sociaux et la relation avec les professionnels de la protection de l'enfance
- Le pédopsychiatre et les psychologues
- Les IADE et IBODE intervenant en secteur de naissance
- Le masseur-kinésithérapeute
- L'ensemble des unités de soins et plus particulièrement les services de pédiatrie, bloc opératoire, urgences, chirurgie, diabétologie, néphrologie
- La pharmacie, le service biomédical, la radiologie, le laboratoire.
- Le CLIN/ IDE hygiéniste
- Les diététiciennes, le personnel des cuisines
- Le magasin central.

Présentation de l'unité

Maternité de niveau II appartenant au Réseau de Santé Périnatal d'Auvergne

Nombre d'accouchements : 1300

Il regroupe 5 unités :

- Consultations gynécologiques et obstétricales
- Gynécologie médicale et chirurgicale (13 lits)
- Bloc obstétrical (3 salles d'accouchements, 2 salles de pré-travail, 1 salle nature, 2 salles d'admission et un bloc opératoire et SSPI)
- Suites de naissances mère-enfant (28 lits)
- Planning familial

Mission du service

- Assurer la prise en charge obstétricale (consultations, hospitalisations, naissances, suites de naissances, préparation à la naissance yoga et piscine).
- Assurer la prise en charge gynécologique (consultations, hospitalisations, planning familial, pratique des IVG). Les patientes sont accueillies 24h/24 pour les urgences gynécologiques et obstétricales

Localisation

Sur le site du Centre hospitalier de Vichy, bâtiment Pôle femme-enfant

Constitution de l'équipe

Chef de Pôle
Cadre administratif
Cadre supérieur
Médecins 6.5 ETP
Sages-femmes : 26 ETP
AS-AP : 29 ETP
ASHQ = 6.8 ETP
Secrétaires = 5.6 ETP
EDR AS-AP = 5 ETP
EDR sec = 2 ETP
Total = 80 ETP

Conditions d'exercices et particularités du poste

Horaires de travail : Alternance jour-nuit, garde de jour 8h-20h15 et garde de nuit 20h-8h15
Postes en 10h en consultations ou 12H15 en suites de naissance
Polyvalence sur l'ensemble des différents secteurs de la Gynécologie-Obstétrique

Tenue vestimentaire : réglementaire et adaptée à l'activité
Travail en équipe pluridisciplinaire et polyvalence des postes
Travail avec partenaires extérieurs Réseau RSPA, PMI, Conseil général, professionnels de santé libéraux, les organismes médicaux, psychosociaux et les instituts de formation et l'université de maïeutique
Contraintes d'un service d'urgence (contraintes physiques, psychiques, stress, travail de nuit)

Technologies utilisées

Bureautique
Logiciels du dossier informatisé
Logiciels divers (gestion des patients, serveur d'actes, laboratoire, maintenance, de commandes)
Centrale de surveillance
Echographe et monitoring
Appareils automatisés pour perfusions

Missions principales

La profession de sage-femme est une profession médicale autonome à compétence définie. La sage-femme étant spécialiste de l'obstétrique physiologique, ainsi que de la prise en charge du nouveau-né sain à la naissance, ses compétences recouvrent essentiellement le champ de la périnatalité

La sage-femme a pour fonction de diagnostiquer et de pratiquer le suivi des grossesses, pratiquer l'accouchement eutocique et les soins post-natals, le suivi et les soins du nouveau-né après la naissance, tant sur le plan médical que psychologique et social en accompagnant la femme et le couple avant, pendant et après la naissance

Elle surveille les grossesses pathologiques en collaboration avec les gynécologues-obstétriciens, participe à la régulation des naissances et à la prévention dans l'ensemble des domaines de la gynécologie-obstétrique. La sage-femme est responsable de l'organisation générale des soins et des actes obstétricaux relevant de sa compétence.

Elle prescrit les examens et thérapeutiques en relation avec ses compétences.

Fonctions médicales et soins : prise en charge et accompagnement

Unité consultations gynécologiques et obstétricales :

- Diagnostiquer et surveiller les grossesses
- Assurer la préparation et l'accompagnement du couple à la parentalité (information, relaxation, piscine...)
- Dépister et surveiller les grossesses à risques
- Assurer les consultations post-natales ou des consultations gynécologiques de prévention
- Assurer la prise en charge tabacologique
- Réaliser les échographies obstétricales.

Secteur de naissance (3 salles de naissance, 2 salles de pré-travail, 1 salle nature, 2 salles d'admission et un bloc opératoire et SSPI :

- Assurer les consultations obstétricales (en urgence et programmées)
- Surveiller et accompagner le travail de l'accouchement
- Pratiquer les accouchements eutociques
- Accueillir et prendre en charge le nouveau-né
- ⇨ Tenir à jour le dossier obstétrical
- Déclarer le nouveau-né à l'état-civil et tenir le registre des naissances.

Suites de naissances mère-enfant (28 lits) :

- Prévenir les complications
- Informer, aider et accompagner l'allaitement maternel
- Assurer le suivi médical et les soins du nouveau-né
- Prévenir et dispenser une éducation à la santé dans le domaine de la périnatalité

Unité gynécologie médicale et chirurgicale (13 lits) :

- Assurer la prise en charge des opérées
- Contribuer aux IVG

Planning familial :

- Participer à la prise en charge des IVG
- Organiser et animer des actions de prévention et d'éducation à la santé dans le domaine de la sexualité et des IST
- Assurer des consultations gynécologiques de prévention.

Gestion

- Gérer et encadrer une équipe, en particulier en l'absence du cadre
- Déléguer les différentes tâches au personnel encadré
- Participer aux différents projets médicaux ou non médicaux du service
- ⇨ Gérer les stocks en médicaments et en matériel médical
- Participer au suivi de la maintenance des différents matériels
- Participer à la politique de gestion des risques (signalements d'événements indésirables, proposition pour améliorer la qualité, EPP)
- Intégrer la notion d'efficacité et de développement durable dans la gestion quotidienne du service.

Communication et animation

Avec les patientes et leur famille :

- Accueillir les patientes et leur famille
- Délivrer une information claire et adaptée en particulier sur le bénéfice-risques lors de toute décision médicale
- Assurer la traçabilité des informations données
- Veiller à obtenir en toute circonstance le consentement aux soins

Avec les autres professionnelles et au sein des lieux d'activité :

- Partager, transmettre, assurer la traçabilité des informations dans le cadre du secret professionnel et de la déontologie
- s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire intra et extra-hospitalière, travailler en réseau
- Participer aux différents groupes de travail

Encadrement et formation

- Encadrer les étudiants sages-femmes et autres étudiants
- Utiliser les divers processus d'apprentissage, en particulier la pédagogie médicale
- Favoriser le travail de recherche des étudiants
- Animer des séances de groupe
- Assurer des entretiens individuels ou en couple auprès des patientes

Veille professionnelle

- S'informer régulièrement de l'évolution scientifique des pratiques (HAS, sociétés savantes, Evidence Base Médecine, ...)
- Développer une réflexion critique sur sa pratique en vue de l'améliorer (évaluation des pratiques professionnelles)
- Contribuer à la rédaction des protocoles
- Contribuer aux relevés pour les enquêtes ou travaux
- Se former régulièrement et assurer une veille législative dans le domaine de la périnatalité

Missions spécifiques ou ponctuelles

- Consultations de tabacologie
- Echographies
- Consultations de rééducation périnéale
- Consultations planning familial
- Consultations gynécologiques de prévention
- Participation active à la vie du Réseau de santé périnatal RSPA (conseil scientifique, coordination, ...)

Activités complémentaires et/ou transversales

- Référent CLIN, CLUD, hémovigilance
- Référent pharmacie
- Participation aux groupes de travail transversaux